



Amicale Scolaire Laïque des Gratte-Ciel

16 rue Raspail - 69100 VILLEURBANNE

Web : <https://www.aslgc-villeurbanne.com>

E-mail : aslgc.natation.69@gmail.com



INSCRIPTIONS ou REINSCRIPTIONS 2024/2025

Trois journées d'inscription seront réservées aux anciens adhérents de la saison 2023/2024 : les samedi 15 juin et 22 juin de 8h à 11h à la piscine Bouloche ainsi que le dimanche 30 juin de 9h à 11h à notre bureau de « la Filature » (10 Rue du Pérou, 69100 Villeurbanne). Les adhérents adultes pourront donner leur **dossier complet** durant leur cours de natation et aquagym (les dossiers incomplets seront refusés)

Les nouveaux adhérents ne pourront s'inscrire durant les 2 journées de permanence le samedi 31 Aout et le samedi 07 septembre de 9h à 11 à notre bureau de « la Filature » (10 Rue du Pérou, 69100 Villeurbanne).

Les dossiers devront être complets et toute pièce manquante entrainera un refus du dossier. En cas de désistement après dépôt du dossier, un coût de 30€ sera demandé (sinon le règlement total sera encaissé). Si le club ne prend pas l'inscription par décision interne (Cours annulés...), rien ne sera demandé.

A partir du samedi 01 Juillet 2024, tous les dossiers (nouvelle inscription et réinscription) seront pris dans l'ordre d'arrivée lors des journées d'inscription du samedi 31 Aout et Samedi 7 septembre. Tout dossier incomplet ne sera pas accepté.

Attention aucun dossier déposé dans notre boîte aux lettres ne sera accepté

Eléments à fournir obligatoirement :

- **Bulletin d'adhésion complété et signé**
- **Un certificat médical daté après le 1er janvier 2024 ou le questionnaire santé (adulte et mineur)**
- **1 photo d'identité avec au dos le nom et le prénom**
- **Le règlement complet de la cotisation**
 - **Un règlement par adhérent : pas de chèque global pour plusieurs inscriptions (sinon le dossier sera refusé)**
 - **Le paiement en plusieurs fois est accepté (3 maxi)**
 - **Les chèques vacances et carte Pass région ne sont pas acceptés**
 - **Les chèques bancaires ne sont pas encaissés avant le début des cours (encaissement à partir d'octobre tous les 10 du mois).**
- **Pour les anciens adhérents, la carte d'entrée des piscines Bouloche ou CNEG.**

Certificat médical ou questionnaire santé :

Le certificat médical n'est plus obligatoire quel que soit la catégorie d'âge (mineur ou adulte) si vous avez répondu NON à toutes les questions du **Questionnaire santé** qui se trouve sur le site du club. Vous devez signer l'attestation santé et de la remettre au club.





Amicale Scolaire Laïque des Gratte-Ciel

16 rue Raspail - 69100 VILLEURBANNE

Web : <https://www.aslgc-villeurbanne.com>

E-mail : aslgc.natation.69@gmail.com



Eligibilité Pass'Sport :

L'Amicale est de nouveau partenaire du Pass'Sport, si vous êtes éligible au Pass'Sport de 50€, il faudra avoir coché la case correspondante sur le bulletin d'adhésion et avoir remis le chèque de caution de 50€ (déduit du règlement total) qui sera détruit dès remboursement à l'Amicale par l'état.

Il faut nous **transférer le mail original contenant le code et l'identité du bénéficiaire** au plus tôt, passé la date légale du 31 octobre 2024 aucun dossier ne sera pris. Le fait de ne donner que le code ne sera pas pris en compte. Aucun code ne doit être marqué sur le bulletin d'adhésion.

Comment choisir son groupe :

Pour les nouveaux

Attention, inscription des enfants à partir de 6 ans (enfants autonomes* nés avant le 31/12/2018).

*Autonomes : Sachant se doucher et s'habiller seul

Groupe 1 : Les têtards : je ne sais pas nager

Groupe 2 : Les grenouilles : je saute, je mets la tête sous l'eau, je me déplace dans l'eau sur quelques mètres sans frites ou brassard

Groupe 3 : Les otaries : je saute, je me déplace sur une longueur sur le ventre ou sur le dos, je suis à l'aise dans l'eau

Groupe 4 : Les dauphins : je saute ou je plonge, je nage le crawl et le dos, je suis à l'aise sous l'eau

Attention : les enfants sont admis entre 6 et 12 ans (née entre le 31/12/2018 et 01/01/2012), au-delà, les enfants ne peuvent intégrer les cours enfants et pourront intégrer le cours adolescent.

Pour les anciens

- En fonction des résultats et niveaux obtenus lors de l'année précédente. (Détermination du groupe par le club et maîtres-nageurs)

Pour la Natation Artistique

- La section Natation Artistique est ouverte aux enfants à partir de 8 ans et se déroule au centre Aquatique Etienne Gagnaire. Les enfants doivent être capable de nager le crawl, le dos et avoir des notions de brasse. En vue des spectacles, il est nécessaire d'être assidu et attentif.

Pour la compétition

- La section compétition est ouverte par sélection des encadrants pour les nageurs maîtrisant le crawl, le dos-crawlé, la brasse et désirants s'investir dans le club en participant aux compétitions UFOLEP auxquelles est inscrit l'ASLGC (5 à 8 compétitions par an selon le niveau). **Le nageur s'engage via une charte à participer aux compétitions sous peine de sanction.**

- Les entrainements se font sur des créneaux spécifiques, selon l'âge et le niveau.

- Il pourra être proposé à certains jeunes nageurs faisant parti des cours classiques « Dauphins » à participer à quelques compétitions dans le but de découvrir ce tableau de la natation.





Amicale Scolaire Laïque des Gratte-Ciel

16 rue Raspail - 69100 VILLEURBANNE

Web : <https://www.aslgc-villeurbanne.com>

E-mail : aslgc.natation.69@gmail.com



Seuls les dossiers complets seront pris en compte.

Aucun dossier ou document ne sera accepté lors du 1^{er} cours. L'entrée dans la piscine sera alors refusée si le dossier n'a pas été validé.

Tous les documents nécessaires se trouvent sur le site internet de l'Amicale, il ne sera remis aucun bulletin vierge lors des sessions d'inscription.

Aucune inscription ne sera prise en compte sans dossier complet

Attention aucun dossier déposé dans notre boîte aux lettres ne sera accepté

Pour toute question, vous pouvez nous contacter par mail à aslgc.natation.69@gmail.com

Date de réinscription

Pour les anciens adhérents adultes : les dossiers de réinscriptions pourront être remis à un responsable du club (pas les entraîneurs) du club mais le devra **IMPERATIVEMENT ETRE DOSSIER COMPLET**.

Pour les anciens adhérents des piscines Bouloche et CNEG le dossier ne sera complet qu'avec le retour des cartes d'entrée piscine dans le dossier.

Les anciens adhérents sont prioritaires que jusqu'au **01 Juillet 2024** pour déposer leur dossier complet, après cette date ils seront traités selon l'ordre d'arrivée avec les nouveaux adhérents, et donc avec le risque de ne plus avoir de place dans le créneau voulu.

Date d'inscription

Pour les nouveaux adhérents, ils pourront venir déposer leur dossier complet les samedi 31 Aout 2024 et samedi 7 septembre 2024 lors de la permanence à notre bureau de « la Filature » (10 Rue du Pérou, 69100 Villeurbanne) de 09H à 11H. Une date pourra être ajoutée durant l'été selon les places restantes.

Les places disponibles seront attribuées selon l'ordre d'arrivée pour le dépôt de dossier.

Tout dossier incomplet ne sera pas accepté

Aucun dossier ne pourra être déposé dans la boîte aux lettres de l'amicale qui ne sera pas relevé.

Les horaires des cours choisis lors de l'inscription seront fermes et ne pourront être modifiés. Si une modification est obligatoire, le dossier sera mis sur la liste d'attente.

Bonnes vacances – Reprise éventuelle des cours la semaine du : 16 Septembre 2024 ou du 23 Septembre 2024 (Sera confirmé sur le site internet www.aslgc-villeurbanne.com)

